

**RAPPORT ANNUEL DU
COMITÉ DE FINANCE
Du 1^{er} mai 2016 au 30 avril 2017**

1. LES MEMBRES DU COMITÉ

Membres

Adélard Cormier, jusqu'en septembre 2016
Edith Doucet, à partir de décembre 2016
Hermel Landry, en remplacement de Raymond Lanteigne (juin 2016)
Gilles Lanteigne, membre à partir de décembre 2016 et
président en date du mois d'avril 2017
Raymond Lanteigne, jusqu'en septembre 2016
Benoît Long
Stéphane Robichaud, président, jusqu'en septembre 2016
Raymond Théberge, recteur et vice-chancelier
Chantal Thériault, à partir de septembre 2016

Personnes invitées

Lynne Castonguay, secrétaire générale
Jacques Paul Couturier, vice-recteur du Campus d'Edmundston
Daniel Godbout, directeur du Service des finances
Edgar Robichaud, vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines
(VRARH)
Sid-Ahmed Selouani, vice-recteur du Campus de Shippagan

2. LES RÉUNIONS DU COMITÉ

Le Comité de finance s'est réuni à neuf reprises au cours de l'année 2016-2017 :

1. le 1^{er} juin 2016
2. le 29 juin 2016
3. le 18 août 2016
4. le 7 septembre 2016
5. le 19 septembre 2016
6. le 17 novembre 2016
7. le 20 février 2017
8. le 27 mars 2017
9. le 30 mars 2017

À titre de comparaison, le Comité de finance s'était réuni à six reprises en 2015-2016.

3. LE COMITÉ A FAIT LES RECOMMANDATIONS SUIVANTES LORS DE CES RÉUNIONS

R : 03-CFI-160601

« Que le Comité de finance donne le mandat à la direction de négocier une entente collective d'une durée de trois ans (2015-2018) conformément aux paramètres financiers élaborés dans le document portant sur la négociation collective avec l'ATTUM et l'Employeur, document présenté au Comité de finance le 1^{er} juin 2016. »

R : 04-CFI-160601

« Que le Comité de finance donne le mandat à la direction de négocier une augmentation salariale d'une durée de deux ans (2016-2018) conformément aux paramètres financiers élaborés dans le document portant sur les paramètres financiers de la négociation collective avec l'ABPPUM et l'APPUMCS, document présenté au Comité de finance le 1^{er} juin 2016. »

3. LE COMITÉ A FAIT LES RECOMMANDATIONS SUIVANTES LORS DE CES RÉUNIONS (suite)

R : 05-CFI-160601

« Que le Comité de finance recommande au Conseil des gouverneurs la proposition de financement d'une durée de 10 ans (2016-2026) pour le fonctionnement d'une campagne de financement qui sera de l'ordre de 50 M\$. »

R : 06-CFI-160601

« Que le Comité de finance recommande au Conseil des gouverneurs la contribution de 7 350 000 \$ de l'Université de Moncton aux cinq projets ciblés; soit le Centre de médecine de précision du Nouveau-Brunswick, l'amélioration de l'efficacité énergétique, le réaménagement des espaces au Centre d'études acadiennes Anselme-Chiasson, l'amélioration à l'efficacité de l'éclairage et la modernisation de la chaufferie (Campus d'Edmundston), pour un financement en lien avec le programme du Fonds d'investissement stratégique pour les établissements postsecondaires du gouvernement canadien. »

R : 01-CFI-160629

« Le Comité de finance recommande au Conseil des gouverneurs l'adoption des ententes conclues entre l'Employeur et l'APSUMCS ainsi que celle entre l'Employeur et l'APPUMCS conformément aux lettres d'entente signées le 8 juin 2016 et le 13 juin 2016 respectivement. »

R : 02-CFI-160629

« Que l'on attribue aux cadres administratifs non syndiqués et au personnel administratif non syndiqué les conditions de travail similaires à celles retrouvées dans l'entente conclue entre l'Employeur et l'Association du personnel de soutien de l'Université de Moncton, Campus de Shippagan (APSUMCS) et celle de l'Employeur et l'Association des professeures et professeurs de l'Université de Moncton, Campus de Shippagan (APPUMCS). »

R : 01-CFI-160818

« Le Comité de finance recommande au Conseil des gouverneurs l'adoption de l'entente de principe conclue entre l'Université de Moncton et l'Association des techniciens et des techniciennes de l'Université de Moncton (ATTUM). »

R : 03-CFI-160907

« Que le Comité de finance accepte le mandat de négociation pour l'Association des bibliothécaires, professeures et professeurs de l'Université de Moncton, Campus d'Edmundston, tel que présenté. »

R : 04-CFI-160907

« Sous réserve d'une modification mineure, que le rapport annuel 2015 - 2016 du Comité de finance soit présenté au Conseil des gouverneurs pour réception. »

R : 01-CFI-160919

« Le Comité de finance recommande au Conseil des gouverneurs l'adoption de l'entente conclue entre l'Université de Moncton et l'Association des employées de l'Université de Moncton (AEUM). »

3. LE COMITÉ A FAIT LES RECOMMANDATIONS SUIVANTES LORS DE CES RÉUNIONS (suite)

R : 04-CFI-161117

« Le Comité de finance recommande au Conseil des gouverneurs l'adoption des principes directeurs du budget – année financière 2017-2018 tels qu'ils ont été présentés. »

R : 05-CFI-161117

« Le Comité de finance recommande au Conseil des gouverneurs les tarifs de location pour l'année 2017-2018 tels qu'ils ont été présentés dans le document intitulé Tarification des logements universitaires pour l'année 2017-2018. »

R : 05-CFI-170327

« Le Comité de finance recommande au Conseil des gouverneurs l'adoption de l'entente de principe conclue entre l'Université de Moncton et l'Association des bibliothécaires, professeures et professeurs de l'Université de Moncton, Campus de Moncton (ABPPUM). »

R : 02-CFI-170330

« Le Comité de finance recommande au Conseil des gouverneurs l'adoption du budget 2017-2018 de l'Université de Moncton tel qu'il a été présenté. »

4. LE COMITÉ A ÉGALEMENT DISCUTÉ DES POINTS SUIVANTS

- Mise à jour de l'état d'avancement des projets
- Analyse des écarts entre le budget 2015-2016 et le résultat réel au 30 avril 2016
- Planification budgétaire pour 2017-2018
- Projection au 30 avril 2017
- Négociation avec la Province (MOU)

Préparé par le Secrétariat général - Août 2017